

07 nov 2024 -14:41

La Régie des Bâtiments démonte les échafaudages de la partie supérieure du côté droit de la façade avant du Palais de Justice de Bruxelles

La restauration de la façade avant du Palais de Justice de Bruxelles se déroule comme prévu. Ces dernières semaines, la partie supérieure du côté droit de la façade avant a été débarrassée de ses échafaudages.

« *Petit à petit, le Palais de Justice se dévoile encore un peu plus: rénové, modernisé et, surtout, débarrassé d'une autre partie de ses échafaudages. Pour moi, ce chantier est le symbole d'un pays qui se respecte enfin et qui respecte son patrimoine. La gestion publique exige rigueur et efficacité. En ce sens, 40 ans d'échafaudages, c'était inacceptable! Je regrette que mes prédécesseurs n'aient pas pris ce chantier à bras le corps plus tôt. On aurait économisé beaucoup de temps, beaucoup d'argent... et beaucoup de moqueries.* » commente le secrétaire d'État sortant chargé de la Régie des Bâtiments, Mathieu Michel.

Première phase de la restauration des façades (2023-2025)

La Régie des Bâtiments a entamé la restauration de la façade avant du Palais de Justice de Bruxelles sur la place Poelart en août 2023, en collaboration avec le bureau d'études PERSPECTIV architecten et l'entrepreneur Artes Woudenberg - Artes Roegiers.

Il s'agit de la première phase de la restauration de toutes les façades du Palais de Justice. Le bâtiment étant classé comme monument, une collaboration étroite a été mise en place avec la direction du Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale et la Ville de Bruxelles.

En mai 2024, les premiers échafaudages ont été démontés, au niveau de la partie centrale supérieure de la façade avant et de la statue de Minerve.

Ces dernières semaines, les étages supérieurs (appelés « acrotère ») de la partie droite saillante de la façade avant ont également été débarrassés de leurs échafaudages.

La restauration de cette partie a représenté un très grand défi, car celle-ci comprend de nombreuses sculptures et moulures et le fronton devait être stabilisé.

Au cours des prochains mois, les échafaudages d'autres parties du côté droit de la façade seront progressivement démontés et le côté gauche de la façade avant du Palais de Justice sera entre-temps restauré. À cet effet, une deuxième grue à tour a été installée en septembre 2024 et des échafaudages supplémentaires seront installés du côté gauche.

La pièce centrale de la façade avant est toujours en restauration.

Rétablissement de l'aspect d'origine

La restauration de la façade avant (qui représente 22 750 m², soit l'équivalent de presque 5 terrains de football) est un processus demandant énormément de travail. Les pierres naturelles et les éléments décoratifs sont nettoyés, contrôlés un par un et, si nécessaire, réparés ou remplacés. Seule une partie très limitée de la pierre est remplacée totalement.

Afin de conserver l'aspect d'origine du Palais de Justice, des pierres provenant des carrières d'origine sont utilisées pour la restauration. Il s'agit principalement des carrières de Comblanchien dans la région française de Bourgogne. Les blocs de pierre sont sélectionnés dans les carrières en fonction de leur qualité et sont ensuite taillés sur mesure dans des ateliers de taille de pierre en Belgique.

Le travail dans les ateliers de taille de pierre est réalisé en partie manuellement, mais dans la mesure du possible, des dessins numériques et des robots sont également utilisés pour fraiser les pierres. Cette numérisation permet d'accélérer le processus de restauration et d'en améliorer la précision.

Un total de 137m³ de pierres a déjà été remplacé jusqu'à présent, ce qui représente environ 370 tonnes ou 14 camions. Il s'agit principalement de pierres issues des carrières de "Comblanchien" et de pierres bleues.

Dans le but d'éviter de futures infiltrations d'eau, le jointoiment sera également refait en grande partie. Les surfaces de pierres horizontales seront aussi recouvertes d'un revêtement étanche à l'eau.



Péristyle

Le péristyle est également en cours de restauration. Certaines parties ont déjà été nettoyées et les enduits au plafond sont réparés. Actuellement, les autres couches de finition du péristyle sont rafraîchies, de sorte que l'ensemble retrouve sa teinte d'origine. Les couvertures de toiture en zinc et en ardoises du péristyle sont également en cours de restauration.

La menuiserie extérieure du péristyle (châssis en acier) sera repeinte et remontée.

Menuiserie extérieure

La menuiserie extérieure en bois de la façade avant sera restaurée et repeinte. Les châssis endommagés seront réparés.

Un certain nombre de fenêtres seront remplacées. En fonction des espaces, il s'agira soit d'un vitrage de sécurité ou anti-effraction (espaces hautement sécurisés), soit d'un vitrage isolant (pour les locaux chauffés). Environ 300 m² de simple vitrage seront remplacés par un vitrage sous vide de qualité supérieure.

Cour d'honneur

À la fin de la première phase de restauration, la cour d'honneur (parvis) sera aussi réaménagée et ceinte d'une grille conforme au modèle historique.

La première phase de la restauration des façades sera achevée d'ici fin 2025.

Phases ultérieures

Dans une phase ultérieure (à partir de 2026), les façades du socle sous la coupole seront restaurées. À cette fin, les échafaudages autour du socle ont été mis aux normes et une étude préparatoire est actuellement menée.

Après la restauration des façades du socle sous la coupole, dans les phases suivantes, les façades du Palais de Justice des côtés de la rue de Wynants, de la rue aux Laines et de la rue des Minimes seront restaurées. La restauration de ces façades intégrera également celle des façades des espaces adjacents aux cours intérieures et de l'environnement extérieur.

Fiche technique (phase 1 restauration des façades)

- Propriétaire : État belge
- Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments
- Occupant : SPF Justice
- Bureau d'études pour l'étude de restauration des façades : PERSPECTIV architecten
- Surface de la façade avant : ± 22 750 m²
- Entrepreneur pour la restauration de la façade avant et l'adaptation des échafaudages du socle de la coupole : T.M. Artes Woudenberg nv – Artes Roegiers nv
- Coût de la phase 1 : 31,7 millions d'euros, TVA comprise
- Durée des travaux sur la façade avant : 2023-2025

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght
(FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)479 63 14 16
press@buildingsagency.be